

Combattre l'e-xclusion

Le Premier Ministre a présenté devant l'Electronic Business Group son plan pour les TIC, baptisé RESO2007. Il se propose d'agir sur l'offre (aide à la création d'entreprises, création d'un climat de confiance, soutien à la Recherche/Développement) et sur la demande (formation, diffusion du haut débit, incitation à l'équipement des ménages et des entreprises).

Les objectifs pour 2007 sont précis :

- toutes les entreprises connectées à internet
- accès à l'internet haut débit dans toutes les communes de France
- un ordinateur pour 3 élèves dans les collèges et lycées
- un pour 2 étudiants à l'université
- un ordinateur dans chaque famille ayant un enfant scolarisé

Plus près de nous, il est prévu que toutes les universités soient raccordées à Renater en 2004. Au chapitre administratif, il est demandé à chaque Ministère de dématérialiser deux procédures par an d'ici à 2005. Il sera créé une agence pour l'administration électronique.

Au chapitre des moyens financiers, il n'y a pas eu de précisions sur la manière d'atteindre ces objectifs. Mais elles pourraient être données à l'occasion du CIADT de décembre ou des 3 Lois qui vont venir remplacer et compléter la défunte Loi sur la Société de l'Information, et qui concernent :

- la transposition de la directive commerce électronique (fin 2002)
- la diffusion et l'appropriation des nouvelles technologies, sous l'égide de Claudie Haigneré
- la transposition du « paquet télécoms »

Pour l'équipement des ménages, des mesures fiscales sont étudiées. M. Raffarin s'est dit « convaincu que les collectivités locales jouent

et joueront encore un rôle important dans le déploiement du haut débit, puisqu'elles sont fortement impliquées dans le développement des infrastructures télécoms ».

A l'occasion de ce plan, il n'est pas inutile de faire le point sur la diffusion d'internet en France.

► Les freins à l'accès

Il subsiste des freins très lourds à une généralisation de l'utilisation d'internet :

- l'absence de culture informatique ; seuls 54% des plus de 15 ans déclarent savoir se servir d'un ordinateur (étude INSEE, juin 2002, chiffres d'octobre 2001)
- l'absence d'accès à un ordinateur ; seuls 57% ont accès chez eux, ou sur leur lieu d'activité, travail ou école (seulement 42% ont un ordinateur à domicile).

L'augmentation rapide du nombre d'internautes ne doit pas faire illusion : il s'agit de ceux qui passent d'une informatique autonome à une informatique communicante. Il ne peut y avoir une utilisation courante de l'internet sans accès très proche à un ordinateur, et les chiffres ci-dessus évoluent lentement.

On passera donc rapidement d'un tiers d'internautes en 2001 à deux tiers. La suite sera beaucoup plus difficile. Le vrai fossé numérique commence seulement. Il touche beaucoup plus les non diplômés, les personnes plus âgées, les habitants des zones hors grandes agglomérations. Le fossé numérique se superpose à la fracture sociale, et vient l'aggraver.

► L'accès développé : illimité, haut-débit

Pour qu'internet devienne un outil familier, il faut que le coût d'accès soit bas, ce qui est atteint par les offres « illimitées » qui ne contraignent pas l'usage. Le haut débit, plus cher, permet de sur-

croit un accès rapide pour des usages plus intensifs ou professionnels. Le cap du premier million d'abonnés à l'illimité (câble+ADSL) a été franchi en septembre 2002.

Cet accès développé est aujourd'hui possible dans les zones qui ont le câble, l'ADSL, ou la Boucle Locale Radio (les offres satellite étant moins performantes). Fin 2002, cela représente environ 70% de la population, mais seulement 20% du territoire. France Télécom annonce que la totalité des parisiens a accès à l'ADSL, mais cela n'est le cas que de 19% des ariégeois. Et 45% des abonnés à l'ADSL sont en Ile-de-France.

► Le fossé s'approfondit

Le fossé numérique s'approfondit au fur et à mesure qu'il rétrécit. Plus il y a d'utilisateurs d'internet, plus il y a de services qui s'y développent, ce qui pénalise d'autant plus ceux qui n'y ont pas accès. En effet, quand un employeur peut recruter en ligne, ou quand une association peut toucher la majorité de ses membres par un simple courriel, qui s'ennuiera avec d'autres procédures, plus lourdes et plus chères, pour s'occuper des exclus de l'internet ?

Toute politique locale ou nationale de e-administration, e-formation, sans parler de la « e-démocratie », ne peut ignorer que les 2/3 des citoyens n'ont jamais utilisé internet, et que beaucoup ne sont pas près de le faire.

Bienvenue

À Fécamp, câblée par UPC, qui rejoint l'Avicam

Bienvenue

À Julie SAUSSAYE qui rejoint l'équipe de l'Avicam.